

Prospective des territoires en Languedoc-Roussillon  
Maintenir l'attractivité des grands territoires urbains

# Futurs possibles, impacts sur les territoires

Cahier 1 - La démarche prospective

Cahier 2 - Devenir de l'agriculture

Cahier 3 - Hausse du coût de l'énergie

Cahier 4 - Évolution des finances publiques

**Pôle**

**Prospective**

CNRS-FRE 3027

Université Paul Valéry - Montpellier III

Direction Régionale de l'Équipement-Languedoc-Roussillon



# Table des matières générale des cahiers « prospective »

Introduction générale

[La prospective des territoires en Languedoc Roussillon](#)

---

Cahier 1

[La démarche prospective : objectifs et méthode](#)

---

Cahier 2

[Quelles campagnes pour demain ?](#)

[Logiques émergentes et futurs possibles pour le territoire régional](#)

---

*Problématique*

*Éléments de cadrage*

*Programme de l'atelier du 24 mars 2006*

*Rapport de synthèse- Atelier du 24 mars 2006*

*Points d'appui pour des scénarios*

Cahier 3

[Demain une énergie plus chère, quelles conséquences pour les territoires ?](#)

---

*Problématique*

*Éléments de cadrage*

*Programme de l'atelier du 16 juin 2006*

*Rapport de synthèse- Atelier du 16 juin 2006*

*Points d'appui pour des scénarios*

Cahier 4

[Si demain il y a moins d'argent public, quel devenir pour les territoires ?](#)

---

*Problématique*

*Éléments de cadrage*

*Programme de l'atelier du 11 janvier 2007*

*Rapport de synthèse- Atelier du 11 janvier 2007*

*Points d'appui pour des scénarios*





# Introduction

La prospective des territoires  
en Languedoc-Roussillon





# Une démarche de prospective des territoires en Languedoc-Roussillon

## 1. L'attractivité du Languedoc-Roussillon, moteur de la croissance

A l'articulation du Grand Sud-Est et du Grand Sud-Ouest, le Languedoc-Roussillon est une terre de contrastes dont l'attractivité s'exprime depuis une quarantaine d'années au travers de sa croissance démographique remarquable de plus de 1% par an. Depuis 1990, la région a accueilli près de 400 000 nouveaux habitants, attirés par son cadre de vie méditerranéen, par son dynamisme culturel, ses universités et sa densité relativement faible qui facilite les communications et génère des coûts fonciers moins élevés qu'ailleurs.

Dans une région pauvre en activités industrielles, l'économie repose avant tout sur l'activité résidentielle et les services générés par la croissance démographique. Dans ce contexte particulier, le maintien de l'attractivité du territoire constitue un enjeu de premier ordre.

C'est naturellement sur le littoral et autour des agglomérations en plaine que se concentre l'essentiel de ce dynamisme démographique. C'est également là que les activités économiques se développent, mais aussi que l'agriculture reste la plus performante.

Les services de l'État en région ont réalisé conjointement un diagnostic territorial prospectif mettant en lumière quelques caractéristiques du développement et les risques pour l'avenir :

- la région se classe au tout premier rang pour la création nette d'emplois, mais subit simultanément le taux de chômage le plus élevé des régions françaises (13,7%). Le recours au travail précaire (50% de plus

que la moyenne nationale) et au travail saisonnier sont sans doute à l'origine du nombre important de bénéficiaires de minimas sociaux (13% des languedociens) ;

- les activités du BTP (bâtiments et travaux publics), dynamisées par la croissance démographique, emploient environ 7% des actifs de la région. Le secteur des services est le plus gros pourvoyeur d'emplois. En revanche, l'industrie est sous représentée, employant 11% des actifs régionaux contre 18% en moyenne nationale ;
- L'agriculture reste un secteur clé de l'activité régionale, employant 6% de l'emploi marchand sur 44 000 exploitations. La viticulture tient une place emblématique, et la crise qui touche ce secteur peut avoir des conséquences économiques, sociales, culturelles sur de nombreux territoires de la région ;
- La pêche et la conchyliculture sont une des bases de l'économie du littoral, notamment autour de Sète, premier port de pêche de la méditerranée. La qualité des eaux côtières et lagunaires conditionne le maintien de ces activités, comme le maintien de l'attractivité touristique. Les pollutions d'origine agricole et urbaines liées à la pression démographique et touristique ne seraient pas sans conséquences sur le dynamisme du littoral ;
- Le Languedoc Roussillon est la quatrième région touristique française, principalement en raison de l'attrait de son littoral qui ne faiblit pas. Mais le vieillissement des stations de la mission Racine les rend vulnérables aux évolutions en cours dans ce secteur d'activités.

## 2. Les objectifs de l'État

Face à ces constats, L'État a défini quelques grands enjeux pour les années à venir :

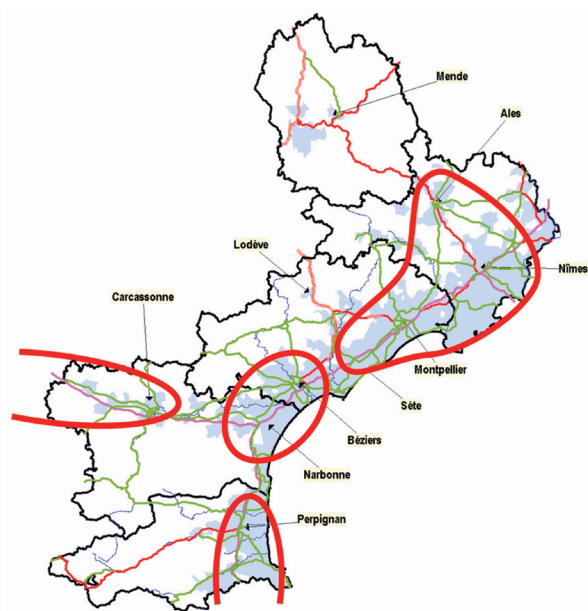
- Soutenir l'attractivité durable des territoires ;
- Renforcer la compétitivité des territoires ;
- Réduire la vulnérabilité des territoires et prévenir les risques ;
- Conforter la cohésion sociale.

La Direction Régionale de l'Équipement, pour sa part, a lancé un programme d'études et de recherches prospectives sur le futur du Languedoc-Roussillon en focalisant les approches sur les questions de maintien de l'attractivité des territoires et de maîtrise de la dynamique urbaine en zone de pression démographique.

### 3. Quatre territoires à enjeux

Quatre territoires paraissent particulièrement soumis à pressions : ce sont les territoires les plus attractifs, ceux également sur lesquels les risques sont les plus élevés et les tensions les plus fortes.

- Un territoire métropolitain allant de Sète à Nîmes, remontant jusqu'à Alès vers les contreforts cévenols
- Le territoire Perpignan- frontière espagnole, avec des prolongements en pays catalan jusqu'à Gérone
- L'Ouest Audois, de Carcassonne à la limite de Midi-Pyrénées, sous influence toulousaine
- Un territoire interdépartemental Beziers-Narbonne



Sur ces territoires, la pression démographique peut entraîner des conflits d'usage pour l'eau et le sol :

- entre agriculture et urbanisation
- entre protection (zones inondables, risques d'incendies) et extensions urbaines
- entre économie touristique, économie de la mer et des étangs (conchyliculture), et économie résidentielle

De nombreux facteurs d'attractivité peuvent être mis en question à l'avenir, par les évolutions du contexte économique général, extérieur à la région, mais aussi par un développement mal maîtrisé de la croissance urbaine sur chacun des territoires.

Différents risques existent :

- risques sur les équilibres des écosystèmes, sur les milieux fragiles des étangs et les plaines inondables du littoral;
- risques liés aux financements publics, dans une

économie où les revenus liés à la solidarité nationale sont importants, et où la demande de services publics croît proportionnellement à la population ;

- risques de saturation des infrastructures ferroviaires et routières, pénalisant la fluidité entre les pôles, l'organisation des territoires, l'attractivité touristique et le transport du fret ;
- risques liés au mitage urbain et à la destruction des paysages méditerranéens, menaçant un des facteurs d'attractivité les plus puissants pour le tourisme comme pour la résidentialisation ;
- risques sociaux liés au chômage si la création d'emplois stables ne suit pas la croissance démographique, et liés à la difficulté de se loger du fait des fortes tensions sur le marché foncier ;
- risques liés au vieillissement d'une population de retraités, plus importante dans certains territoires régionaux.

Soumis aux mêmes types de pressions et de risques, les quatre territoires ont toutefois des caractéristiques différentes, et les enjeux n'y sont pas les mêmes :

- Autour de **Montpellier et Nîmes, et plus largement de Sète à Alès**, près d'un million d'habitants dessinent un territoire en cours de métropolisation (forte croissance démographique, déplacements internes nombreux, principaux centres de décisions et grands pôles d'emplois tertiaires). C'est ici que la région concentre la majorité des « emplois métropolitains supérieurs » selon la définition de la DIACT. L'enjeu est ici de construire un territoire cohérent capable de se positionner entre Barcelone, Toulouse, Marseille et Lyon. Les projets de rapprochements entre Sète et Montpellier et de coopération entre les agglomérations d'Alès et Nîmes sont autant de perspectives pour une gouvernance organisée et structurante de ce territoire.
- Dans la plaine du Roussillon, **Perpignan organise un territoire transfrontalier avec Gérone** en Catalogne. La mise en service du TGV franco-espagnol, en rapprochant fortement les deux villes, va créer une situation totalement nouvelle pour développer les partenariats. A mi chemin entre Barcelone et Montpellier, ce territoire devra développer des complémentarités et valoriser les modalités d'interrelations entre les deux métropoles.
- Au centre de la région, **Béziers et Narbonne**, à mi-chemin entre Montpellier et Perpignan, peuvent se rapprocher pour faire poids au niveau régional et interrégional. Situé au débouché des autoroutes A61 et A 75 d'une part, concerné par la perspective de l'arrivée du TGV d'autre part, ce territoire peut

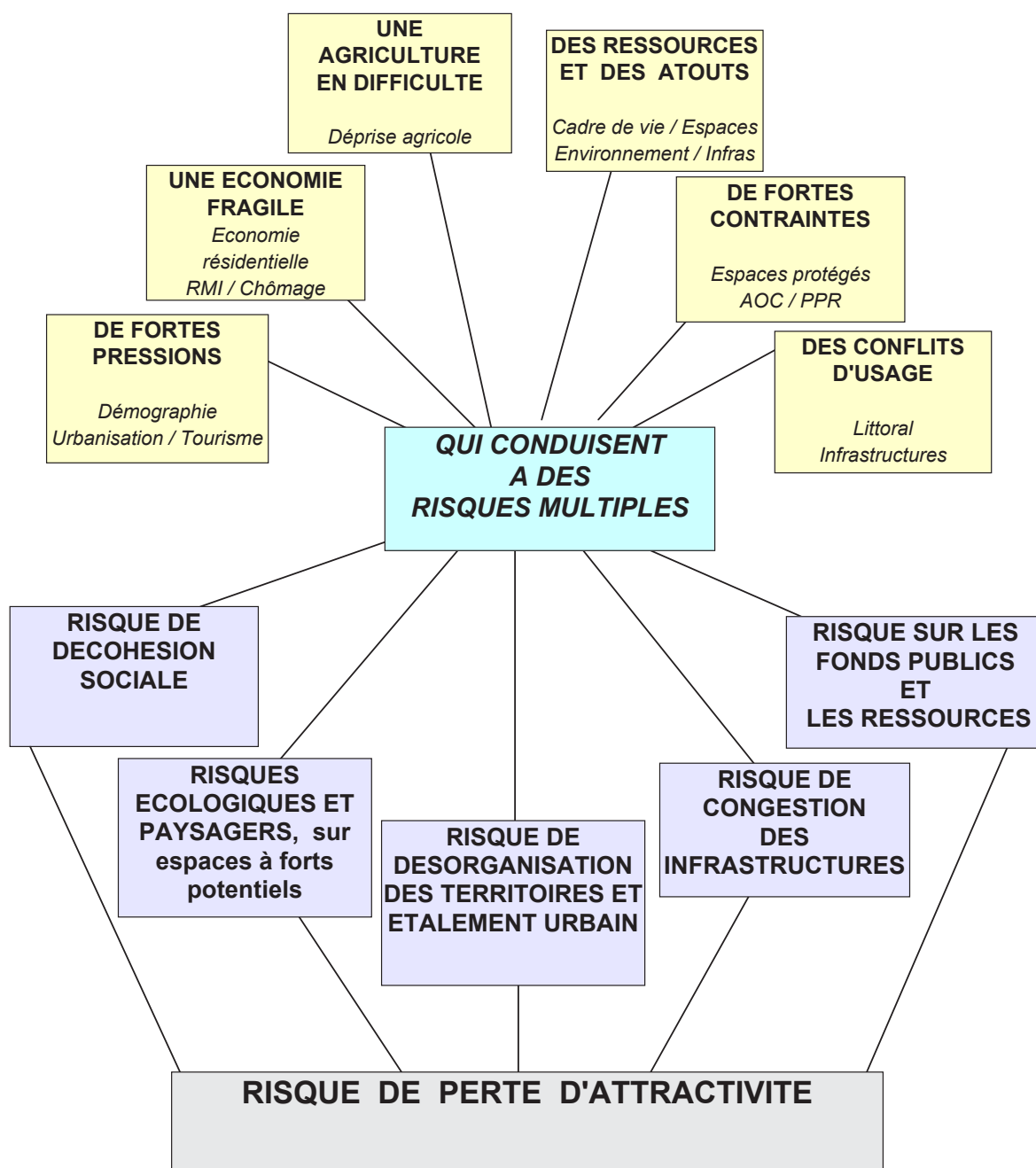
notamment s'interroger sur les impacts possibles de ces infrastructures pour son développement.

- Enfin, plus rural qu'urbain, le territoire de **l'ouest du département de l'Aude** est déjà sous l'influence de la métropole toulousaine. L'enjeu ici, est d'organiser cette influence plutôt que de la subir.

Quatre territoires, quatre réalités... dont l'attractivité et l'avenir dépendent de multiples facteurs endogènes et exogènes.

Ces grands territoires sont, en général, couverts par plusieurs SCOT.

## LE SCHEMA DES PROBLEMATIQUES



## 4. Une démarche de prospective territoriale

Autour de l'enjeu central du maintien de l'attractivité des territoires, la Direction Régionale de l'Équipement a lancé une démarche de prospective territoriale articulée en trois phases :

### 4.1. Phase 1 : des diagnostics territoriaux

- Une analyse de l'armature urbaine régionale, illustrant les relations entre les pôles urbains de la région et les pôles des régions voisines, a été réalisée par la DRE en 2005 ;
- Un diagnostic portant sur les atouts qui ont permis la croissance et les risques de perte d'attractivité a été réalisé sur chacune des territoires. Ce travail, conduit avec les Directions Départementales de l'Équipement concernées, a été réalisé avec l'appui du CETE Méditerranée (en 2005) et du bureau d'étude EDATER.

### 4.2. Phase 2 : réflexions sur les futurs possibles et les facteurs de rupture

Il s'est agi de mettre en évidence les facteurs exogènes et endogènes au territoires qui pourraient être des facteurs de rupture par rapport aux évolutions passées, menaçant ou renforçant l'attractivité territoriale.

Cinq facteurs majeurs ont été retenus :

- le devenir de l'agriculture,
- le prix de l'énergie,
- la baisse des financements publics,
- la réalisation de nouvelles infrastructures de transport,
- le niveau des ressources en eau.

Trois séminaires, sous forme d'ateliers thématiques, ont réuni des experts, chercheurs, et techniciens des services de l'État et de collectivités, pour traiter des trois premiers sujets. Ils ont été montés dans le cadre de deux conventions entre la DRE, la délégation Régionale du CNRS (laboratoire UMR 5045 -Mutation des Territoires en Europe), l'Université Paul Valéry de Montpellier, et financés par le PUCA - Plan Urbanisme Construction Architecture du Ministère de l'Équipement :

- **Atelier du 24 mars 2006** : quelles campagnes demain ? Logiques émergentes et futurs possibles pour le territoire régional ?
- **Atelier du 16 juin 2006** : demain une énergie plus chère, quelles conséquences pour les territoires ?
- **Atelier du 11 janvier 2007** : Si demain il y a moins d'argent public, quel devenir pour les territoires ?

Le débat public national sur les transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien (printemps 2006) sert de base pour la réflexion thématique sur l'impact des infrastructures de transport.

Enfin, le travail sur les ressources en eau, mené par la DIREN dans le cadre du PASER (Plan d'Actions Stratégiques de l'État en Région), permet de mieux cerner les contraintes et les risques pesant sur ces ressources.

### 4.3. phase 3 : prospective territoriale

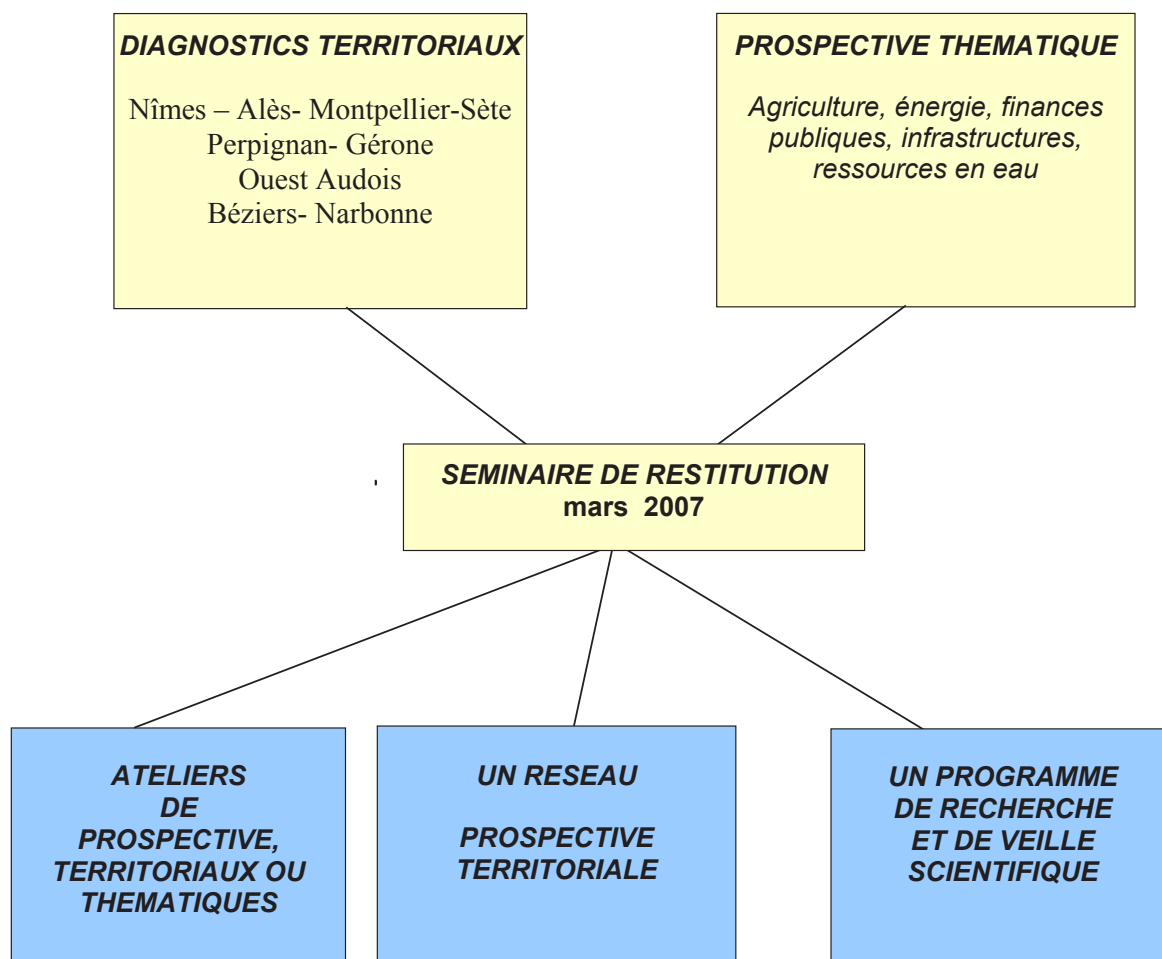
La prospective territoriale proprement dite reste à conduire en phase trois, au cours du second semestre 2007. Elle pourrait prendre la forme d'ateliers prospectives territoriaux, où chaque territoire serait décliné dans ses futurs possibles, selon différents scénarios.

L'ensemble de la démarche vise à :

- fournir des éléments de connaissance utiles à tous et permettre une lecture commune des territoires et des grands enjeux qui se posent pour chacun d'eux,
- poser les fondements d'un partenariat entre acteurs du développement territorial,
- contribuer à une prospective territoriale allant au delà des simples projections de tendances.

Un programme de recherches complémentaires et/ ou de veille prospective pourrait également découler de cette démarche, en fonction des besoins des acteurs territoriaux.

## la démarche de prospective territoriale



La démarche ainsi construite est nécessairement partenariale. Elle devra s'ouvrir largement pour allier l'Université et la Recherche, les acteurs territoriaux issus des collectivités locales et de leurs groupements, les

services de l'État, des partenaires du monde socio-économique. Les modalités de ce partenariat restent à construire

### Pour en savoir plus :

Pôle prospective des territoires en Languedoc Roussillon :  
DRE - Service Aménagement Transport Prospective :

CNRS - FRE 3027 « mutation des territoires » :

PUCA - Plan Urbanisme Construction Architecture :

pole-prospective@univ-montp3.fr  
nello.chauvetiere@equipement.gouv.fr  
genevieve.prady@equipement.gouv.fr  
stephane.villepontoux@univ-montp3.fr  
sabine.fabre@univ-montp3.fr  
roland.gomez@equipement.gouv.fr

# Le dossier « futurs possibles, impacts sur les territoires »

Le dossier « futures possibles , impacts sur les territoires », rend compte de l'ensemble des réflexions thématiques de la phase 2 décrite ci-dessus et des ateliers thématiques. Il se présente en 4 cahiers :

**cahier 1** : la démarche prospective, objectifs et méthode  
- document méthodologique reprenant les grandes lignes de la prospective territoriale

**cahier 2** : séminaire du 24 mars 2006 sur le devenir de l'agriculture

**cahier 3** : séminaire du 16 juin 2006 sur les impacts d'une hausse du coût de l'énergie

**cahier 4** : séminaire du 11 janvier 2007 sur les impacts d'une baisse des financements publics.

Chacun des cahiers faisant le compte rendu des séminaires comporte :

- une note de problématique, présentant un ensemble de questionnements qui ne prétend pas embrasser tous les aspects du problème. Elle constitue un point de départ pour une réflexion prospective, en per-

mettant de soulever quelques questions importantes. Ce sont ces questions qui ont été débattues avec les experts lors des ateliers ;

- une note de cadrage qui rappelle des éléments du contexte national ou régional, des éléments de politique ou des données statistiques. Cette note ne prétend nullement à l'exhaustivité, mais veut plutôt fournir un « pré-requis » de base sur chacun des thèmes ;
- un document de synthèse de l'atelier. Il présente les idées forces issues des interventions d'experts, et des débats qui ont suivi;
- une note « points d'appui pour des scénarios ». Elle reprend les points essentiels soulevés lors des séminaires, et qui pourront servir de base à la construction de scénarios lors des ateliers prospectifs territoriaux, ou déboucher sur des questions à approfondir par la recherche.

Les ateliers, qui ont fonctionné sous forme de groupe de travail ont été l'occasion d'échanges fructueux entre les experts et les participants de divers horizons. La richesse des débats a été retranscrite, dans la mesure du possible, dans les cahiers correspondants.